



**3<sup>ème</sup> RANDONNEE DES 100 km d'OPHAIN**  
**Dimanche 25 JUIN 2017**

Avec la collaboration de - Mr André Plasch  
- Ets Russo  
- La société Actit  
- La société 1.2.3. Compta  
- Rocassur SCRL  
- Ateliers Wautier  
- Carrosserie Janssens

Cette manifestation est ouverte à toutes les voitures du RVCCB homologuées ou en instance d'homologation. Bienvenue aux petites cylindrées, il n'y a que 102 km. Nous pourrions accueillir 80 personnes max.

Cette troisième édition partira et arrivera à la ferme Bertinchamps, rue de Bertinchamps 51 à 1421 Ophain BSI. La ferme se situe à 800 m du Ring, sortie Ophain BSI

Remise des documents et le petit-déjeuner se feront à partir de 9H.

**REGLEMENT**

*Toutes les voitures doivent correspondre aux critères d'admission du RVCCB, être en parfait état de marche et en règle d'immatriculation et d'assurance. Elles doivent posséder un triangle de panne, un rétroviseur, un extincteur, une trousse de secours et un gilet fluorescent. Le comité organisateur se réserve le droit de modifier l'itinéraire et de prendre, à n'importe quel moment, toute disposition d'urgence pour le meilleur déroulement de l'épreuve. Le commissaire général se réserve le droit d'exclure de la randonnée tout participant qui ne se conformerait pas au code de la route ou dont le comportement serait de nature à nuire à l'image de marque du Club. En particulier, la consommation d'alcool, et son abus, sont de sa stricte responsabilité. Chaque participant reste responsable de ses propres objets et de sa voiture. En aucun cas, la responsabilité du Club ou des organisateurs ne pourra être mise en cause à l'occasion de vols, pertes, incendie, dégâts, actes de vandalisme et accident.*

*Le rôle des commissaires de route est de renforcer la signalisation, mais en aucun cas, d'avoir autorité sur la circulation. La plus grande prudence est donc de rigueur tout au long du parcours.*

**PROGRAMME DE LA RANDONNEE**

***Le kilométrage total de la journée est de 102 Km.***

Départ des voitures les plus lentes à 10 heures, les autres voitures suivront pour une balade de 52,5 KM, dans le Brabant Flamand et le Hainaut, qui vous mènera à l'apéro, au Restaurant les 9 Tilleuls, Place Communale 24, à 7830 Silly. Vers 13h, départ de la deuxième partie de la randonnée, 49,4 km.

Nous sillonnerons de très belles routes, que nous espérons inondées de soleil, pour revenir à notre lieu de départ où les voitures seront garées dans la cours en carré de la ferme. Nous dégusterons, avec modération, les bulles de notre ami André Plasch, qui comme chaque année nous aide énormément. Ensuite nous passerons au "lunch" et à la remise des prix.

Comme l'année dernière, le challenge Léon Wautier sera remis en jeu.

Le gagnant sera le plus jeune membre du RVCCB, engagé avec la plus ancienne voiture, et ayant parcouru le circuit dans son entièreté. L'organisation additionnera la date de mise en service de la voiture à l'âge du conducteur.

**Exemple** : année de voiture, 1910 + âge pilote 30 ans = 1940.

Le plus petit chiffre l'emportera. S'il y a égalité la voiture la plus ancienne l'emportera, s'il devait encore avoir égalité, c'est la plus petite cylindrée qui l'emporterait.

Le trophée sera confié pour 1 an et sera remis en jeu lors de l'édition 2018 des 100 KM d'Ophain.

Ce trophée restera la propriété de Christian Wautier.

Pour participer au Challenge, le pilote doit simplement donner sa date de naissance.

L'inscription comprend:

- la plaque rallye
- le petit déjeuner

- l'arrêt boisson
- l'apéritif suivi du lunch
- l'assistance technique par la Carrosserie Janssens

**Les inscriptions devront impérativement nous parvenir avant le 12 juin 2017**

Mon équipe et moi même, sommes persuadés que nous allons passer une excellente journée, même si la météo ne devait pas être au rendez-vous.

Pour le Comité Organisateur:  
 Commissaire général: Christian, Jocelyne & Michèle Wautier  
 gsm; +32475541924

Pour le Conseil d'Administration du R.V.C.C.B.:  
 Didier Liégeois, Président  
 Xavier DURIEU, Secrétaire Général

Commissaire adjoint : Christian Thibaut mobile; +32472643894

**Ci-dessous, bulletin d'inscription à renvoyer par mail, ou faxer (02/219.82.34) avant LE 12 JUIN 2017 AU PLUS TARD, accompagné des droits, au Secrétariat du RVCCB: Rue Beeckman, 53 – 1180 BRUXELLES BE38 3101 4396 6072 - BIC: BBRUBEBB**

La signature n'est pas indispensable pour les inscriptions électroniques, le simple fait du renvoi de celle-ci et du paiement valant inscription et acceptation des règles régissant le rallye.

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Je soussigné..... prénom..... Date de naissance .....

Numéro de membre: .....

Non membre , adresse: .....

participe à la Randonnée des 100km d'Ophain du 25 juin 2017, avec ma voiture:

marque ..... année .....

plaque .....châssis ..... moteur .....

homologuée sous le n° ..... ou en instance d'homologation au RVCCB.

***Le signataire du présent bulletin d'inscription dégage les organisateurs du RVCCB de toute responsabilité découlant de sa participation à la 3<sup>e</sup> «Randonnée des 100 km d' Ophain» du 25 juin 2017. Il déclare que l'état de son véhicule et les assurances qui le couvrent sont conformes à la législation et aux règlements en vigueur. Il confirme que le véhicule inscrit ci-dessous est assuré durant sa participation à la présente randonnée. Il s'engage en outre, et sous sa seule responsabilité, à respecter toutes les dispositions de la loi relative à la police de la circulation routière et à ses arrêtés royaux d'application. En cas de force majeure, l'organisateur autorise une voiture de remplacement correspondant aux critères du rallye***

**Je verse au compte: I.N.G. BE38 3101 4396 6072 - BIC: BBRUBEBB**

- pilote et copilote:	130,00 €	..... €
- pilote seul:	70,00 €	..... €
- accompagnant dans voiture ancienne:	65,00 €	..... €
- enfant entre 6 et 12 ans	40,00 €	.....€
- moins de 6 ans gratuit		
- Non-membre du RVCCB ( cotisation)	60.00€	..... €
	Total:	..... €

Date:

Signature: